

L'an deux mil treize, le 29 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	17
Nombre de votants :	21
Date de la convocation :	25 mars 2013
Date d'affichage du compte-rendu :	8 avril 2013

PRESENTS : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :

Mr CHEVRIAUX Jacques qui donne procuration à Mme PERRON Agnès
Mme CRETET Cyriel qui donne procuration à Mr GRAS Christian
Mme LEGOIX Marie-Odile qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr CHAPUT Bruno

ABSENTS : Mr CHMIDLIN Patrice - Mr GAILLARD Lylia

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2012 : Approbation.

II – COMPTE DE GESTION 2012 : Approbation.

III – BUDGET PRÉVISIONNEL 2013 :

- 3.1. – Fiscalité Directe Locale.
- 3.2. – Subventions.
- 3.3. – Affectation des résultats de l'exercice 2012.
- 3.4. – Vote du Budget Principal et des Budgets Annexes.
- 3.5. – Emprunts – Ligne de Trésorerie.

IV - COMPTABILITÉ : Remboursement du SIVU pour la Gestion d'Equipements Sportifs au Budget Communal – Frais Postaux, télécommunications et mise à disposition du personnel communal.

V – VOIRIE :

- 5.1. – Programme 2013 – Demande de subvention – Contrat de Solidarité aux Communes Jurassiennes.
- 5.2. – Programme 2013 – demande de subvention – Produit des amendes de police.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES : Convention de mise à disposition du Gymnase Auguste Delaune au Collège Jean Jaurès – Renouvellement 2013-2017.

VII – URBANISME : Commune de Tavaux – Révision du Plan d'Occupation des Sols portant élaboration du Plan Local d'Urbanisme – Dossier d'arrêt – Avis du Conseil Municipal.

VIII – Brigade de Gendarmerie de Tavaux : Motion.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 – URBANISATION : Aménagement du quartier durable « Les Genevoites » - « La Crue des Meix » - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

INFORMATIONS DIVERSES

- ID N° 1 - Bassin de rétention - Bassin de rétention Espace Paul Eluard.
- ID N° 2 – SIVU SPORT – Création du vestiaire Rugby.
- ID N° 3 - Urbanisation du quartier des Genevoites – mission de maîtrise d'œuvre.
- ID N° 4 - Elections municipales de 2014.

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2012 : Approbation.

Budget Principal - Caisse des Ecoles - Eaux et Assainissement Année 2012

Le Conseil Municipal,

- **DONNE ACTE** à l'unanimité au Président de séance de la présentation faite du Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2012 En euros	Budget Principal		Budget Caisse des Ecoles		Budget Eaux et Assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 546 630,43	3 392 611,58	41 937,13	57 411,80	128 772,90	180 189,70
Excédent	+ 845 981,15		+ 15 474,67		+ 51 416,80	
Déficit	0		0		0	
Investissement	1 095 318,28	573 926,02	23 689,59	21 543,20	260 932,10	223 651,23
Excédent	0		0		0	
Déficit	- 521 392,26		- 2 146,39		- 37 280,87	

II – COMPTE DE GESTION 2012 : Approbation.

Budget Principal - Caisse des Ecoles - Eaux et Assainissement Année 2012

Le Conseil Municipal,

- **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III – BUDGET PRÉVISIONNEL 2013 :

3.1. – Fiscalité Directe Locale.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** à l'unanimité de maintenir en 2013 les taux des contributions directes locales fixés en 2012, soit :

Taxe d'Habitation.....	9,95 %
Taxe sur le Foncier Bâti.....	16,80 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti.....	95,17 %

3.2. – Subventions.

Le Conseil Municipal,

- **DIT QUE** les crédits de fonctionnement suivants ont été alloués comme suit :

* CCAS	75 000,00 €
* Caisse des Ecoles	56 132,00 €
* Associations	45 910,00 €

3.3. – Affectation des résultats de l'exercice 2012.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2012	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2012)	668 505,26 €
RÉSULTAT au 31/12/2012 - EXCÉDENT	845 981,15 €
EXCÉDENT AU 31/12/2012	
- Exécution du virement à la section Investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 (INV):	798 779,15 €
- Affectation de l'excédent reporté en Fonctionnement 002 R :	47 202,00 €
DÉFICIT à reporter	0 €

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat de Fonctionnement comme suit :

BUDGET CAISSE DES ECOLES

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2012	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2012)	3 752,00 €
RÉSULTAT au 31/12/2012 - EXCÉDENT	15 474,67 €
EXCÉDENT AU 31/12/2012	
- Exécution du virement à la section Investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 (INV) :	15 474,67 €
	0 €
- Affectation de l'excédent reporté en Fonctionnement au 002R :	
DÉFICIT à reporter	0 €

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2012)	0 €
RÉSULTAT au 31/12/2012 - EXCÉDENT	51 416,80€
EXCÉDENT AU 31/12/2012	
- Exécution du virement à la section Investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 :	40 315,80 €
- Affectation de l'excédent reporté en Exploitation (002 R) :	11 101,00 €
DÉFICIT à reporter	0 €

3.4. – Vote du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Le Conseil Municipal,

- **ADOPTE** à l'unanimité le Budget Prévisionnel 2013 comme suit :

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	2 814 884,00 €	2 814 884,00 €
Budget Caisse des Ecoles	56 632,00 €	56 632,00 €
Budget Assainissement	151 167,00 €	151 167,00 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	1 588 871,15 €	1 588 871,15 €
Budget Caisse des Ecoles	22 868,67 €	22 868,67 €
Budget Assainissement	372 382,80 €	372 382,80 €

3.5. – Emprunts – Ligne de Trésorerie.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** délégation au Maire pour procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des travaux prévus au Budget Prévisionnel 2013 et **L'AUTORISE** à passer les actes nécessaires.

- **DONNE** délégation au Maire pour contracter, en cas de besoin, une ouverture de crédit et **L'AUTORISE** à signer, sans autre délibération, le contrat d'ouverture de crédit, à procéder aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues.

IV - COMPTABILITÉ : Remboursement du SIVU pour la Gestion d'Equipements Sportifs au Budget Communal – Frais Postaux, télécommunications et mise à disposition du personnel communal.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de procéder au recouvrement des frais téléphoniques et d'affranchissement pour la somme de 100,00 € et ceux correspondant à la mise à disposition du personnel communal pour 21 000 €.

V – VOIRIE :

5.1. – Programme 2013 – Demande de subvention – Contrat de Solidarité aux Communes Jurassiennes.

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à demander l'attribution au Conseil Général, d'une subvention au titre du Contrat de Solidarité aux Communes Jurassiennes pour la réfection des voiries suivantes :

Désignation des voiries et nature des travaux :	Montant estimatif
Route de Champvans : aménagement zone pavés	5 200,00 € HT
TOTAL	5 200,00 € HT

5.2. – Programme 2013 – demande de subvention – Produit des amendes de police.

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à demander l'attribution au Conseil Général d'une subvention au titre du Produit des Amendes de Police pour la réfection des trottoirs des rues suivantes :

Désignation des voiries et nature des travaux :	Montant estimatif
1 – Trottoirs rue de Belvoie	9 200,00 € HT
2 – Trottoirs Monument aux Morts	7 200,00 € HT
3 – Trottoirs – accès conteneurs semi-enterrés	3 000,00 € HT
TOTAL	19 400,00 € HT

VI – AFFAIRES SCOLAIRES : Convention de mise à disposition du Gymnase Auguste Delaune au Collège Jean Jaurès – Renouvellement 2013-2017.

Le Maire informe le Conseil que la convention cadre tripartite (Conseil Général / Collège / Commune) réglant les conditions de mise à disposition du Gymnase Auguste Delaune au profit du collège Jean Jaurès est arrivée à expiration et qu'il convient de la renouveler pour une période de 4 ans (2013-2017).

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention après avis de la Commission Permanente du Conseil Général du Jura.

VII – URBANISME : Commune de Tavaux – Révision du Plan d'Occupation des Sols portant élaboration du Plan Local d'Urbanisme – Dossier d'arrêt – Avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

- **ÉMET** un avis favorable à la révision du PLU de la Commune de Tavaux et n'a pas d'observations particulières à formuler.

VIII – Brigade de Gendarmerie de Tavaux : Motion.

Un projet de réorganisation des brigades de Gendarmerie est à l'étude par la Direction Départementale de la Gendarmerie Nationale. Ce projet met en avant la fermeture de la brigade de Gendarmerie de Tavaux, par sa fusion avec celle de Dole, dans les locaux situés à Dole, en zone « Police ».

Le Maire estime que les gendarmes doivent être au plus près des gens, au cœur des territoires où ils agissent pour être en prise avec les habitants. C'est aussi cela la prévention à laquelle nous sommes très attachés, en témoignent les actions positives du CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Le Conseil Municipal,

- **REFUSE** la fermeture de la brigade de Gendarmerie de Tavaux et
- **AFFIRME** que la présence de la brigade tavelloise, unique service de forces de l'ordre implanté dans le canton de Chemin, et qui couvre plusieurs communes périphériques, répond aux attentes et au besoin en matière de service public de sécurité de proximité indispensable à la vie du territoire concerné.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 – URBANISATION : Aménagement du quartier durable « Les Genevoites » - « La Crue des Meix » - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** délégation au Maire pour désigner un assistant à Maître d'ouvrage.

INFORMATIONS DIVERSES

ID N° 1 - Bassin de rétention - Bassin de rétention Espace Paul Eluard.

Le Maire informe le Conseil que les travaux de création du bassin de rétention vont débiter prochainement et seront terminés en juin 2013.

ID N° 2 – SIVU SPORT – Création du vestiaire Rugby.

Le Maire rend compte aux élus que les travaux de désamiantage sont terminés et que la démolition du bâtiment existant est prévue le 2 avril 2013.

ID N° 3 - Urbanisation du quartier des Genevoites – mission de maîtrise d'œuvre.

Le Maire expose aux Conseillers que l'avis d'appel public à concurrence est paru, vendredi 29 mars 2013. La consultation se déroule en deux phases : une phase dépôt des candidatures (jusqu'au 29 avril 2013) et une phase dépôt des offres.

ID N° 4 - Elections municipales de 2014.

Le Maire informe le Conseil que les prochaines élections municipales auront lieu au scrutin proportionnel de liste.

Séance levée à 22 h 40